



Cap'Aisne

Complexe nautique de l'Aisne
21 rue du Chemin des Dames
02860 CHAMOUILLE
03 23 24 83 03
capaisne@orange.fr



Contact presse :
Pascale CARTEGNIÉ
Conseil général de l'Aisne
Service communication
03 23 24 62 85
pcartegnie@cg02.fr

Dossier presse Cap'Aisne - Juin 2009 - Service communication Conseil général de l'Aisne





Complexe *nautique* départemental de l'Ailette

Le Conseil général de l'Aisne a fait réaliser sur la rive nord-ouest du Lac de l'Ailette un **complexe nautique départemental**.

Jeunes en séjour, touristes de passage, adhérents du clubs de voile, rameurs, kayakistes, tireurs à l'arc, salariés du Syndicat mixte de l'Ailette, se cotoieront désormais sur les 4000 m² du site.

Ce nouvel équipement, à l'intérieur duquel on retrouvera tous les services de l'ancienne école de voile, présente des volumes plus importants et des fonctionnalités améliorées pour permettre le déroulement, en simultané, des différentes activités dont il sera le siège.

Sur le plan de la construction, le projet a intégré une démarche de **qualité environnementale**. Celle-ci se concrétise dans le choix des matériaux (toiture végétalisée et bardage bois), dans la mise en œuvre des travaux (maîtrise des déchets du chantier, contrôle des apports techniques) et dans la conception architecturale du projet, qui s'intègre harmonieusement dans son environnement.

Cet équipement, d'un coût total de 10 M€ a été co-financé par :
→ le Conseil général de l'Aisne : 4 M€
→ le Conseil régional de Picardie : 2,9 M€ (le projet était inscrit dans le CDAP - Contrat développement Aisne-Picardie)
→ le FEDER (3,1 M€).

Il a été réalisé sous maîtrise d'œuvre du Service architecture et bâtiments du Conseil général de l'Aisne.



Les équipements de Cap'Aisne

Le complexe nautique est accessible aux véhicules par une voie privative débouchant sur la RD967, près de l'hôtel baptisé Mercure.

La voie verte permettra bientôt de cheminer à pied ou en vélo le long de l'enclos végétal du complexe vers Chamouille, et, à l'opposé, vers l'entrée du Center Parcs, la commune de Neuville sur Ailette, et l'Abbaye de Vauclair.

Les 4000 mètres carrés de surface utile sont partagés de la manière suivante :

- Syndicat Mixte de l'Ailette sur 115 m² (bureaux et salles de réunion)
- Maison des associations composée :
 - du club de voile, 226 m²
 - du club d'aviron, 250 m²
 - du club de canoë kayak, 148 m²
 - d'espaces partagés, club house, sanitaires..., 324 m²
- l'école de voile avec :
 - espace hébergement, 262 m², qui pourra accueillir 99 élèves et leurs encadrants
 - espace restauration : 324 m²
 - espaces de vie et d'activités, 402 m²
 - espaces techniques (hangars à bateaux, vestiaires, voilerie), 954 m²

Le complexe intègre également des espaces techniques de gestion et de maintenance du site.

Les architectes (atelier Gasnier et Gossart) ont dessiné des locaux indépendants pour chacune de ces entités, distribués autour d'un patio central où se tiendra l'accueil.

Les équipements extérieurs sont composés de : parking visiteur, dépose minute pour les cars, aire de livraison, aires de jeux, pergolas, descentes et pontons de mise à l'eau, aire de manœuvre, aire de lavage, parking bateaux. Des aménagements sur terre ferme ont également été réalisés pour permettre la pratique du tir à l'arc, du tennis de table, de la pétanque, du volley et du badminton.

Les aménagements paysagers ont conduit à la plantation de nombreux végétaux d'essences locales.

l'été
2009
du conseil
général



Un week-end de *découverte* à Cap'Aisne

Le **samedi 20 juin**, de 14h à 20h et le **dimanche 21 juin**, de 10h à 17h, Cap'Aisne sera ouvert au public.

Ces deux journées de découverte ont été organisées par le Conseil général de l'Aisne, en collaboration avec le Syndicat Mixte de l'Ailette, les services de Cap'Aisne, et de nombreux autres partenaires : le CDOS, la Fédération française Handisport, l'UFOLEP, la Fédération française du sport adapté et de nombreux comités sportifs départementaux et clubs de sports de nature.

Plus de 75 sportifs venus de tout le département feront découvrir leur discipline pendant ces deux jours :

- baptêmes de canoë-kayak d'aviron et de voile, (voile traditionnelle, petits voiliers, etc.),
- présentation de la plongée,
- initiation au tir à l'arc,
- course d'orientation sur le site,
- randonnée pédestre (6 km env. le samedi, départ à 14h30),
- sport adapté (présentation d'un tiralo),
- sport en milieu rural (initiation au disc-golf le samedi),
- initiation beach-tennis,
- jeu "Sport Nature" du CDOS
- handisport
- UFOLEP

Le dimanche après-midi, l'Ecole de musique de Sissonne donnera un concert.

Cette manifestation s'inscrit dans le programme 2009 de l'Eté du Conseil général.